

LOI SUR L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie) demande l'autorisation de présenter le projet de loi C-16, Loi portant création de l'Agence spatiale canadienne et prévoyant d'autres dispositions concernant l'espace.

M. le Président: Le ministre a-t-il la permission de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

PÉTITIONS

LA SOCIÉTÉ DES VICTIMES DE LA VIOLENCE—LA REVISION DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE D'EXTRADITION

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, des organisations parrainées par la Société des victimes de la violence et 23 députés fédéraux de tout le Canada recueillent actuellement des signatures sur une pétition nationale qui sera présentée à la Chambre au cours des six prochaines semaines. On compte recueillir des dizaines de milliers de signatures, voire des centaines de milliers.

J'ai le plaisir de présenter aujourd'hui à la Chambre la première pétition du genre portant 2 300 signatures et par laquelle on demande au gouvernement du Canada de réviser sa législation en matière d'extradition de manière à empêcher que le Canada ne devienne un refuge pour les criminels qui fuient les États-Unis.

LES VICTIMES DE LA VIOLENCE—DEUXIÈME PÉTITION DE QUELQUE 1 500 SIGNATAIRES

Mme Barbara Sparrow (Calgary—Sud-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'être aujourd'hui le deuxième député à présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition en faveur des victimes de la violence.

La pétition est signée par quelque 1 500 personnes d'un peu partout en Alberta, de Kelowna, en Colombie-Britannique, de Winnipeg et de bien d'autres régions du pays.

Affaires courantes

Selon les signataires, il semble que ceux qui sont accusés de crimes contre l'humanité dans d'autres pays parviennent à trouver asile au Canada. Ils demandent au gouvernement du Canada de réviser la Loi sur l'extradition de manière à permettre au ministre de la Justice d'ordonner l'extradition de fugitifs, soit immédiatement, soit après que le système pénal canadien en a terminé avec eux. Merci, monsieur le Président.

LA REVISION DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE D'EXTRADITION

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions que le greffier a certifiées conformément à l'article 36 du Règlement. Les 1 150 signataires demandent au gouvernement du Canada de réviser la Loi sur l'extradition de manière à permettre au ministre de la Justice (M. Lewis) d'ordonner l'extradition de fugitifs, soit immédiatement, soit après que le système pénal canadien en a terminé avec eux. Je me joins aux pétitionnaires pour demander au gouvernement de rendre plus sévère notre système de justice pénale.

OPPOSITION À L'EXPOSITION ARMX-89

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter à la Chambre une pétition, pour le compte de 89 signataires qui s'opposent à la participation du gouvernement à l'exposition ARMX-1989, qui demandent au gouvernement de lui retirer son appui, de veiller à ce que les pays qui violent les droits de la personne ne puissent se procurer des armes au Canada et d'interdire aux criminels et aux terroristes l'entrée au Canada.

OPPOSITION À LA TAXE SUR LES LEÇONS DE MUSIQUE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des étudiants en musique, des professeurs et des artistes professionnels du spectacle qui s'opposent à la taxe de vente fédérale que le ministre des Finances envisage d'imposer aux leçons de musique et aux autres leçons privées qui se donnent dans ce domaine. Comme la majorité des artistes professionnels ou débutants touchent un revenu inférieur au revenu moyen et doivent s'accommoder d'un budget restreint dans une société déjà surimposée, si cette taxe de vente devait être appliquée, nos artistes ne pourraient plus se payer de leçons.

Les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'exclure toutes les leçons privées de